



Trajet pour les weekends chez le père

Par **ozlaly**, le **29/09/2015** à **14:25**

Bonjour,

Je suis séparer depuis 3 ans nous avons effectue aucun jugement car risque la tout ce passait bien.

Et la question de la route se pose et je suis un peu dans le flou je ne sais ps se que je suis en droit de demander.

Au départ nous habitons dans la même ville puis le père à déménager à 70 km Ns avons alors partager la route, puis c est moi qui est déménager sa a rajouter 30 km Ns fesions tjrs moitier moitier.

Et la depuis peu il est parti vivre chez sa mère sa fait maintenant 200km et exige de mois que je fasse du coup la moitier encore.

Sauf que la situation est provisoire. qu' est ce que je peux faire?

Nous avons décider de passer devant le juge.

Qu' est ce qui serais judicieux de demander?

Merci

Par **cocotte1003**, le **29/09/2015** à **19:10**

Bonjour, puisque le papa a déménagé, s'ils ne l'a pas fait pour un motif valable, comme travail, vous pouvez demander à ce qu'il prenne en charge la totalité des voyage, cordialement

Par **ozlaly**, le **29/09/2015** à **21:09**

Merci de votre réponse.